

**HIÉRARCHIE ET STRATIFICATION
SOCIALE DANS L'OCCIDENT
MÉDIÉVAL (400-1100)**

sous la direction de
F. BOUGARD, D. IOGNA-PRAT et R. LE JAN

BREPOLS

RECRUTEMENT SOCIAL ET RÔLE POLITIQUE DES ÉVÊQUES EN ITALIE DU VI^e AU VIII^e SIÈCLE

Dans l'Antiquité tardive, en Italie comme dans le reste du monde romain, les évêques, dotés de prestige sacré et d'importantes prérogatives séculières attribuées par les empereurs chrétiens, occupent le sommet de la hiérarchie ecclésiastique. Au contraire, les siècles qui marquent le passage de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge sont caractérisés, du moins dans un premier temps, par une grave crise de l'épiscopat italien. La guerre gothique et l'invasion lombarde ne vont pas à l'encontre de l'épiscopat en tant que tel, mais l'impliquent, ainsi que toute la société italienne de l'Antiquité tardive, dont les fondements sont perturbés. L'épiscopat souffre fortement car il est placé au cœur d'un réseau de rapports sociaux, essentiellement urbain, qui est éprouvé, sans être détruit, par la guerre. La crise des villes, phénomène caractéristique de cette période – ramené toutefois à de justes proportions par l'historiographie récente – est également le résultat de ces événements, ainsi que d'autres de longue durée liée à la dissolution des structures de l'État romain et à l'évolution économique du monde méditerranéen, et aurait entraîné avec elle celle de l'épiscopat¹. Celui-ci sort lentement de cette crise au cours du VII^e siècle et ne trouve son assise définitive qu'au début du siècle suivant, avec la mise en place de la monarchie catholique des Lombards².

Ces affirmations, fortement ancrées dans l'historiographie italienne, ont une grande part de vérité. Toutefois, le tableau mérite d'être nuancé. D'une part, le lien univoque entre l'évêque et la ville peut être mis en doute pour la période considérée. D'autre part, l'image de l'évêque puissant de l'Antiquité tardive – *defensor civitatis*, expres-

¹ C. WICKHAM, *Framing the Early Middle Ages. Europe and the Mediterranean 400-800*, Oxford, 2005.

² Voir la discussion classique entre Louis Duchesne et Amedeo Crivellucci : A. CRIVELLUCCI, « Le Chiese cattoliche e i Longobardi ariani in Italia », *Studi storici*, 5 (1896), p. 156 *sqq.*, et L. DUCHESNE, « Les évêchés d'Italie et l'invasion lombarde », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 23 (1903), p. 83-116.

sion de la classe dirigeante passée dans les rangs de la hiérarchie ecclésiastique et continuant ainsi à gouverner les populations urbaines – demande vérification. Signalons d'emblée que le mot « évêque » s'applique à des personnages de niveau très varié, quant à leurs origines sociales et à l'importance de leur église. Les évêques italiens offrent un tableau complexe, aussi bien du point de vue de la hiérarchie sociale que de la hiérarchie ecclésiastique, qui doit être déchiffré grâce à une lecture des sources non grevée de modèles interprétatifs valables en des contextes régionaux différents. C'est ce que je tenterai de faire pour les évêques d'Italie centro-septentrionale surtout, dont les sièges furent en majorité intégrés à partir du VI^e siècle au sein du royaume lombard ; les autres, ceux de l'Italie restée durablement romaine (c'est-à-dire byzantine), apparaîtront de manière plus marginale dans mon exposé.

1. Les sources et le témoignage des *Dialogues* de Grégoire le Grand

Les sources sur les évêques italiens de l'Antiquité tardive ne sont guère satisfaisantes. L'époque de Grégoire le Grand est relativement bien connue, et avec elle tout ce qui tourne autour de la querelle des Trois Chapitres. On connaît pour la période antérieure l'environnement et les écrits d'Épiphane et d'Ennode (fin du V^e-début du VI^e siècle) et, plus avant, l'époque d'Ambroise et de la lutte contre l'arianisme en Italie du Nord³. Mais une fois terminée la lutte contre l'arianisme, les évêques du V^e siècle sont des figures plutôt évanescences ; le milieu et la fin du VI^e siècle, de même que la première moitié du VII^e siècle sont presque privés d'informations et ce n'est qu'avec le début du VIII^e siècle que le terrain devient plus stable.

La minceur de la documentation relative aux évêques italiens des premiers siècles ne dépend pas des lacunes de la documentation des siècles dits obscurs. Elle reflète la faiblesse de l'institution et le peu de poids de bien des évêques italiens, dont on ignore souvent le nom, même quand l'occupation du siège épiscopal est assurée. C'est dans cette perspective qu'il faut reconsidérer l'histoire de l'institution épis-

³ L. CRACCO RUGGINI, « La fisionomia sociale del clero e il consolidarsi delle istituzioni ecclesiastiche nel Norditalia », in *Morfologie sociali e culturali in Europa fra tarda antichità e alto medioevo*, t. 2, Spolète (Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 45), 1998, p. 851-901.

copale italienne entre Antiquité tardive et haut Moyen Les lacunes relatives aux successions épiscopales peuvent prendre un sens nouveau, dès lors qu'on ne les associe pas systématiquement aux désastres de la guerre gothique ou à la violence de l'invasion lombarde.

Dans ces conditions, les *Dialogues* de Grégoire le Grand, quelles que soient les limites de ce genre de texte en matière d'histoire sociale, sont un bon point de départ pour donner une vision générale de l'épiscopat italien à un moment crucial comme la fin du VI^e siècle, grâce à la variété des figures d'évêques, réelles ou fictives, qu'ils présentent et compte tenu des possibilités de recouper l'information avec celles d'autres sources ⁴.

Le premier personnage est Datius, évêque de Milan (535/536-552), qui mérite d'autant plus d'attention qu'il est contemporain de la guerre gréco-gothique ⁵. D'après les *Dialogues*, Datius se rend à Constantinople avec un *comitatus* si important qu'une fois arrivé à Corinthe, il ne réussit pas à trouver une *larga domus* pouvant l'accueillir dans sa totalité : c'est pourquoi il n'hésite pas à choisir l'unique maison assez grande disponible, bien qu'elle soit habitée depuis de nombreuses années par un diable, qu'il chasse de la demeure avec une facilité dérisoire ⁶. L'information, précieuse, révèle indirectement le statut social de Datius, qui est aussi lié à ses fonctions. Procope nous informe en effet de son côté qu'il vient à Rome en représentation de sa ville, accompagné de notables milanais, pour prier Bélisaire d'envoyer des soldats afin de protéger Milan des Goths et de la conserver, ainsi que toute la Ligurie, entre les mains de l'empereur. C'était en 538, en pleine guerre, et Datius exerçait avec autorité sa fonction de *defensor civitatis*. L'évêque ne retourne plus à Milan car il doit justement se rendre à Constantinople, où il défend, avec le pape Vigile, les Trois Chapitres contre Justinien, puis meurt à Chalcédoine en 552 ⁷.

Les *Variae* de Cassiodore nous offrent aussi une image claire du rôle politique et social de Datius. En 535 ou 536, Cassiodore, au nom du roi Théodat, intime à l'évêque milanais l'ordre de vendre à un prix

⁴ Sur les *Dialogues*, voir la deuxième partie du livre de S. BOESCH GAJANO, *Gregorio Magno. Alle origini del Medioevo*, Rome, 2004 (p. 151 sq.).

⁵ Sur Datius : C. et L. PIETRI (dir.), *Prosographie chrétienne du Bas-Empire*, t. 2 (*Prosopographie de l'Italie chrétienne, 313-604*), 2 vol., Rome, 1999-2000, t. 1, p. 532-534, et G. P. BOGNETTI, « S. Maria foris Portas di Castelseprio », in *Id.*, *L'età longobarda*, t. 2, Milan, 1966, p. 187-196.

⁶ GRÉGOIRE LE GRAND, *Dialogi*, III [éd. U. MORICCA, Rome, 1924 (Fonti per la storia d'Italia, 57), p. 142-144].

⁷ PROCOPE, *La guerra gotica*, II, 7 [éd. D. COMPARETTI, t. 2, Rome, 1887 (Fonti per la storia d'Italia, 23-25), p. 200] et G. P. BOGNETTI, « S. Maria foris... », *op. cit.*

taxé le tiers du grain conservé dans les entrepôts publics de Pavie et de Tortona, en prenant soin de déclarer le montant de la recette, qui servirait à reconstituer les provisions⁸. Selon les mécanismes propres au monde romain tardif, l'évêque est impliqué dans un secteur clé de l'administration publique, l'approvisionnement de la population. D'autres lettres des *Variae* montrent, au reste, que l'obligation faite aux évêques de collaborer à la gestion publique est répandue, même si le prélat milanais est le seul pour lequel soit conservé un ordre écrit.

Face à Datus, évêque aristocrate d'une grande cité, les *Dialogues* font voir des figures plus modestes d'évêques de l'Italie centrale ayant vécu plus ou moins à la même époque, vers le milieu du VI^e siècle. Constant d'Aquin paraît ainsi beaucoup plus fruste. En mourant, il annonce – et la prophétie se réalise – que ses successeurs seront d'abord un palefrenier (André) puis un boulanger (Jovinus), avant que son siège ne finisse en ruine, renversé *barbarorum gladiis et pestilentiae inmanitate*⁹. L'évêque Boniface de Ferento, en Tuscie méridionale, un peu plus âgé et également humble, est à l'origine, selon les *Dialogues*, de certains miracles alimentaires, visant à garantir la survie physique de sa petite communauté. L'histoire de son neveu Constant est tout aussi intéressante. Ce dernier avait vendu un cheval et mis de côté les douze *aurei* qu'il en avait obtenus, *pro adipiscendo episcopatu*, sachant qu'il préparait la succession de son oncle ; à cause de son comportement avaricieux, ce dernier lui prédit qu'elle n'aurait pas lieu. Constant ne devint pas évêque, mais cela ne retire rien au fait qu'il retint sa succession comme quelque chose de naturel¹⁰. L'épisode révèle une pratique peu connue en Italie, à la différence de la Gaule et de l'Espagne, où l'on a tendance à faire de la charge épiscopale un honneur transmissible d'une génération à l'autre au sein des mêmes familles¹¹.

La simplicité d'une vie passée entre les poules, les granges et les outres de vin n'enlèvent rien au prestige et à la fonction locale de Boniface, indiscutablement à la tête de la société ecclésiastique et laïque de Ferento, porteur d'une vertu charismatique qui le conduit à briser sans états d'âme les dernières traces de paganisme qu'il ren-

⁸ CASSIODORE, *Variae*, XII, 27 (éd. Th. MOMMSEN, *MGH, Scriptores antiquissimi*, 12, Berlin, 1894, p. 383).

⁹ GRÉGOIRE LE GRAND, *Dialogi*, III (éd. *op. cit.*, p. 151-153).

¹⁰ GRÉGOIRE LE GRAND, *Dialogi*, I (éd. *ibid.*, p. 54-55).

¹¹ R. TEJA, « Las dinastias episcopales en la Hispania tardorromana », *Cassiodorus. Rivista di studi sulla tarda antichità*, 1 (1995), p. 29-39.

contre ¹². Il est, certes, à des années lumières d'un Datus, qui occupe le sommet de la hiérarchie sociale italienne. Mais, au sein de leur communauté, leurs rôles respectifs sont analogues et consistent au fond à défendre leurs ouailles. La constatation vaudrait aussi pour l'évêque d'Ancône, Marcellin, qui s'opposa physiquement, quoique malade, au feu qui menaçait d'anéantir sa ville, et pour Fridien de Lucques, qui dévia miraculeusement le cours du fleuve Ausarit, lequel dévastait les cultures de ses concitoyens – comme l'avait fait, deux siècles avant, Sabin de Plaisance, qui fit rentrer le Pô dans son lit ¹³. Tous fournissent des images exemplaires de *defensores civitatis*. Il faut cependant se demander si ces modèles représentent vraiment la réalité de l'épiscopat italien de l'époque.

2. La faiblesse de l'épiscopat italien

Plusieurs décennies avant les *Dialogues*, voici une autre figure d'évêque *defensor civitatis* d'une importance exceptionnelle : Épiphane, évêque de Pavie de 467 à 498, dont le successeur Ennode a laissé une biographie édifiante. Ambassadeur auprès d'empereurs comme Anthémius et de rois barbares comme Euric, Odoacre, Théodoric et Gondobaud, Épiphane se concentre progressivement sur la défense des intérêts de sa ville, assiégée et détruite au cours des campagnes d'Odoacre et de Théodoric, et sur la protection des *possessores* qui y habitent. Il demande ainsi à Odoacre une *quinquennii vacationem fiscalium tributorum* et proteste au nom des *possessores* de toute la Ligurie contre les *coemptiones* excessives du préfet du prétoire Pélage. Par la suite, il obtient de Théodoric le maintien du droit de tester et de disposer de leurs propres biens pour les partisans d'Odoacre vaincu. L'évêque Laurent de Milan le soutient dans sa requête, qui concerne aussi le rang sénatorial et plus généralement les propriétaires fonciers de l'Italie septentrionale ¹⁴.

Épiphane incarne le modèle de l'évêque *defensor civitatis* par excellence. Il n'en est pas moins isolé, car le seul personnage de même niveau social et d'importance politique équivalente pouvant lui être

¹² GRÉGOIRE LE GRAND, *Dialogi*, I (éd. *op. cit.*, p. 50-57).

¹³ GRÉGOIRE LE GRAND, *Dialogi*, I (éd. *ibid.*, p. 42) et III (p. 153-156).

¹⁴ ENNODIUS, *Vita beatissimi viri Epifani episcopi Ticinensis ecclesiae*, éd. F. VOGEL, *MGH, Scriptores antiquissimi*, 7, Berlin, 1885, p. 84-109.

associé dans les sources est Datus de Milan, *defensor civitatis* et fonctionnaire impérial.

Passons à quelques considérations d'ordre quantitatif. Une trentaine d'évêques sont connus en Italie du Nord au VI^e siècle, jusqu'à l'arrivée des Lombards. On ne peut faire état de vraies listes épiscopales que pour Milan, Aquilée et Ravenne ; sur les autres sièges, qu'ils soient petits (Lodi) ou moyens – Turin, Verceil, Pavie et Vérone – ne sont attestés qu'un ou deux évêques, dont nous ne connaissons guère que le nom¹⁵. Le VI^e siècle est, certes, un moment difficile, marqué par de lourdes guerres qui ont bouleversé la société italienne de l'Antiquité tardive. Mais la situation semble être la même au V^e siècle. Après l'époque d'Ambroise, qui a vu l'apparition au nord d'un petit groupe d'évêques d'un niveau culturel élevé et d'un grand prestige social, les prélats ont disparu ou presque de la grande scène politique¹⁶. Les informations à leur sujet sont très rares et, en majeure partie, internes à l'institution, dérivant des souscriptions d'actes de conciles ou d'inscriptions funéraires.

La faiblesse du milieu épiscopal de l'Italie du Nord au VI^e siècle semble ainsi déjà enracinée à l'époque précédente. Toutefois, le phénomène devient encore plus évident si nous nous concentrons sur la période allant de 520 – au moment de la crise du royaume gothique, qui à son tour est la prémisse de la guerre gothique – jusqu'à 570, période de l'invasion lombarde. Durant ce demi-siècle, Milan et Aquilée mises à part, neuf villes – Aoste, Turin, Verceil, Pavie, Lodi, Côme, Trévis, Altino, Trieste – n'ont laissé le nom que d'un seul évêque, tandis que des cités importantes comme Bergame, Brescia, Plaisance, Padoue ou Vérone n'en ont pas du tout gardé trace¹⁷. Les neuf personnages cités sont donc les seuls représentants du groupe épiscopal dans les zones qu'occuperont les Lombards, car les prélats d'Aquilée, Paul, et de Milan, Honorat, se réfugièrent très tôt sur le territoire romain. Parmi eux, deux seulement, Félix de Trévis et Projectus de Lodi exerçaient avec certitude leurs fonctions au moment de l'invasion. Le premier – spécialiste de rhétorique à Ravenne et ami d'enfance de Venance Fortunat – est évoqué sous un jour très favorable par Paul Diacre du fait de sa négociation avec Alboin ; quant à Projectus, tout ce qu'on peut en dire est qu'il reste en place malgré les temps difficiles, comme l'atteste

¹⁵ C. et L. PIETRI (dir.), *Prosopographie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 2404-2429.

¹⁶ Voir note 3 et aussi A. ROUSSELLE, « Aspects sociaux du recrutement ecclésiastique au IV^e siècle », *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité*, 89 (1977), p. 333-370.

¹⁷ Cf. note 16.

son inscription funéraire, qui lui attribue douze ans de pontificat achevés paisiblement en 576, à l'âge de quatre-vingt-trois ans¹⁸. Dans ces conditions, il paraît pour le moins abusif d'imputer systématiquement à la guerre gréco-gothique ou à l'invasion lombarde le manque d'évêques connus dans de nombreux diocèses de la région Centre-Nord – la situation n'est au reste guère différente au sud.

Au-delà de l'impression générale de faiblesse de l'institution qui nous est donnée par le manque de sources, on aimerait en savoir plus sur l'origine des évêques pour pouvoir leur attribuer une position précise dans la hiérarchie sociale italienne. Mais les images contradictoires qu'offrent les *Dialogues* de Grégoire sont confirmées par d'autres sources. Le Milanais Laurent, collègue d'Épiphane, est en contact avec le milieu sénatorial vu ses relations avec le puissant sénateur Faustus Niger, et il joue un rôle très important lors du synode romain de 502 qui résout la querelle entre le pape Symmaque et son rival Laurent. Quant à Épiphane lui-même, dont le prestige auprès de la classe dirigeante du Bas-Empire est indiscutable, le seul indice d'une condition sociale éminente pourrait être son lien de parenté avec l'évêque milanais Merocles¹⁹.

En dehors de ces deux cas, les données sur les v^e et vi^e siècles sont minces. Si Marcellin de Voghenza, pêcheur avant de devenir évêque (426-454), semble être une exception vers le bas²⁰, bien peu sont ceux dont on peut dire avec certitude qu'ils étaient d'origine sénatoriale, parce que de nombreuses mentions d'évêques sont liées exclusivement à des souscriptions d'actes de synodes ou de conciles. Pétrone, évêque de Bologne de 425 à 450, était fils du préfet du prétoire des Gaules homonyme, qui fut probablement évêque à Vérone. Le poème funéraire au style soutenu gravé sur l'épithaphe de Flavien de Verceil (542) plaide aussi pour des origines sociales élevées, observation qui vaut sans doute aussi pour l'épithaphe de Ticianus de Lodi, *doctrina peritutus* (476). Maxime de Pavie (502-512) a fait partie de l'administration civile, il est *consiliarius* avant d'entrer dans le clergé²¹. Voici enfin le cas très particulier de l'empereur Glycérius, déposé en 474 par Julius Nepos

¹⁸ PAUL DIACRE, *Historia Langobardorum*, II, 12-13 (éd. G. WAITZ, *MGH, Scriptores rerum Langobardicarum et Italicarum saec. VI-IX*, Hanovre, 1878, p. 79-81), et C. et L. PIETRI (dir.), *Prosopographie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 1858 (*C.I.L.*, V, 6401).

¹⁹ C. et L. PIETRI (dir.), *Prosopographie...*, *op. cit.*, t. 1, p. 637-641 et t. 2, p. 1239-1242 et 1509-1510.

²⁰ C. et L. PIETRI (dir.), *Prosopographie...*, *ibid.*, t. 2, p. 1370.

²¹ C. et L. PIETRI (dir.), *Prosopographie...*, *ibid.*, t. 1, p. 828 et t. 2, p. 1475-1476, 1723-1724 et 2200.

et contraint de devenir évêque de Porto : l'information est surtout une preuve indirecte du prestige de l'institution épiscopale²². Quant à Paulin de Nole et à Ennode de Pavie, personnages assurément de haut rang, leur provenance gauloise en fait des cas à part.

En élargissant le rayon d'observation jusqu'à inclure Ravenne, on peut citer Caelius Aurelianus, évêque de 519 à 521, dont un papyrus écrit trente ou cinquante ans après en vue de vérifier les propriétés de l'Église locale après les désastres de la guerre gothique rappelle le testament, rédigé selon la tradition romaine et dans lequel il nomme l'église héritière de ses biens, à l'exception des domestiques qu'il libère. Aurelianus est un propriétaire foncier d'un certain niveau²³ et de manière générale, les évêques ravennates, consécrateurs d'églises nouvelles et restaurateurs d'édifices sacrés, de grande culture religieuse parfois, en contact avec des empereurs, des papes et des rois – comme l'évêque Jean qui aurait supplié Théodoric, vainqueur d'Odoacre, d'entrer de manière pacifique dans la cité –, sont si influents qu'il est possible de leur attribuer des origines sociales élevées même en l'absence d'informations spécifiques²⁴. Dans bien des cas, la chose vaut aussi pour les prélats d'Aquilée et de Milan, même si le manque de données précises ne plaide pas en faveur de leur appartenance au milieu sénatorial.

3. Le cas de Rome et le rôle du Sénat

Une hiérarchisation évidente apparaît au sein de l'épiscopat italien, entre les évêques des grands sièges et ceux des cités moins importantes, qui, dans certains cas, peuvent à peine conserver le nom de ville. D'aucuns sont pauvres : le représentant type de cette catégorie est Ecclesius de Chiusi, qui, en plein hiver, n'avait même pas de tunique chaude pour se couvrir, au point qu'en janvier 604, Grégoire lui en envoya une de Rome, confiant l'issue positive d'une mission évidemment délicate – et urgente : *quia vehemens frigus est* – à un autre évêque, Venance de Luni, l'un de ses collaborateurs les plus importants²⁵. À la différence de la Gaule, rares sont en Italie septentrionale les évêques

²² C. et L. PIETRI (dir.), *Prosopographie...*, *ibid.*, t. 1, p. 933-934.

²³ J. O. TJÄDER, *Die nichtliterarischen lateinischen Papyri Italiens aus der Zeit 445-700*, Lund, 1954, p. 212 ; C. et L. PIETRI (dir.), *Prosopographie...*, *ibid.*, t. 1, p. 232-233.

²⁴ ANDREAS AGNELLUS, *Liber Pontificalis ecclesiae Ravennatis*, éd. G. WAITZ, *MGH, Scriptores rerum Langobardicarum et Italicarum saec. VI-IX*, Hanovre, 1878, p. 303-304 (année 493).

²⁵ GRÉGOIRE LE GRAND, *Registrum Epistolarum*, XIV, 15 (éd. P. EWALD et L. M. HARTMANN, *MGH, Epistolae*, I-II, Berlin, 1887-1899, t. 2, p. 434-435). Voir plus bas, à propos de l'Italie

faisant fonction de *defensores civitatis* : outre Épiphane et Datus, on ne peut guère citer que Félix de Trévise, qui obtient un *pragmaticum* du roi Alboin assurant à sa cité et à son église d'être épargnés et de jouir pacifiquement de leurs biens²⁶.

Le petit nombre d'évêques similaires dépend probablement du manque d'enracinement de l'épiscopat italien dans la classe sénatoriale, que confirme la rareté des dynasties épiscopales évoquées précédemment, qui paraissent des plus marginales en Italie quoi qu'en disent Samuel Barnish, dans son article sur la fin de l'aristocratie sénatoriale et, avant lui, Tom Brown dans son livre sur l'aristocratie de l'Italie byzantine²⁷. On ne peut invoquer que deux cas pour le Nord, celui déjà évoqué d'Épiphane, qui descendait du premier évêque milanais Miroclès (313-314), et celui d'Héliodore, évêque d'Altino de 373 à 404, dont le neveu, le clerc Népotien, était le successeur qu'il avait désigné, mais qui mourut avant lui²⁸. L'Italie confirme en cela sa différence par rapport à l'Espagne et à la Gaule, où de telles dynasties sont connues dès le IV^e siècle et surtout au V^e siècle²⁹. La faible tendance à faire de la charge épiscopale le monopole d'une même famille reflète une moindre emprise aristocratique sur l'institution. L'observation plus stricte en Italie de la norme impériale – réitérée à la fin du VI^e siècle, comme le rappelle Grégoire le Grand – qui interdisait aux curiales et aux membres de la *militia* d'accéder au clergé, pour éviter que les premiers n'échappent au poids fiscal qui leur incombait et que les seconds n'affaiblissent la structure publique, a certainement compté³⁰.

Comparons ces données avec celles de Rome, seul siège à fournir une séquence continue d'informations, spécialement sur les origines familiales des papes. Silvère (536-537) est fils d'un autre pape, Hormisdas.

centro-méridionale, la question des évêques ruraux, dont l'existence a été trop souvent sous-estimée et qui prouvent au contraire l'extrême diversité des figures épiscopales.

²⁶ Paul Diaque, *Historia Langobardorum*, II, 12 (éd. *op. cit.*, p. 79).

²⁷ S. J. B. BARNISH, « Transformation and survival in the western senatorial aristocracy, c. AD 400-700 », *Papers of the British School at Rome*, 46 (1988), p. 120-155, ici p. 138 ; T. S. BROWN, *Gentlemen and Officers. Imperial Administration and Aristocratic Power in Byzantine Italy A.D. 554-800*, Rome, 1984, p. 195.

²⁸ Voir note 22 ; C. et L. PIETRI (dir.), *Prosopographie...*, *op. cit.*, t. 1, p. 965-967.

²⁹ Voir l'article de R. Teja cité à la note 11. Dans le sud de l'Italie, il y a quelques cas de dynasties épiscopales, mais peu nombreux et limités à des villes très petites : *infra*, note 37. Pour la Gaule, voir aussi F. D. GILLIARD, « The Senators of sixth-century Gaul », *Speculum*, 54 (1979), p. 685-697.

³⁰ C. PIETRI, « Aristocratie et société cléricale dans l'Italie chrétienne au temps d'Odoacre et de Théodoric », *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité*, 93 (1981), p. 417-467 [rééd. *Id.*, *Éléments d'une enquête sur le christianisme antique*, t. 2, Rome, 1997 (École française de Rome, 234), p. 1007-1057], ici p. 432-433.

Son successeur Vigile (537-555) fait partie de l'aristocratie sénatoriale. Pélage I^{er} (556-561) est du même niveau social, puisque Procope précise qu'il rassasia Rome avec le blé de ses propriétés siciliennes – la possession de biens en Sicile signe alors l'appartenance à la classe sénatoriale. Vient enfin Jean III (561-574), fils du *vir inlustis* Anastase. Excepté Silvère, un Campanien, tous sont romains et membres de l'aristocratie de la capitale antique³¹. Il est à peine nécessaire de rappeler que Grégoire le Grand était le fils de Gordien, *defensor* de l'église de Rome, tandis que du côté de sa mère, Sylvie, il était *de senatoribus primis*. Il avait des propriétés non seulement à Rome, mais aussi en Sicile et comptait deux papes parmi ses ancêtres, Félix III (483-492) et Agapet (535-536) : la série ininterrompue de papes aristocrates commence avec ce dernier, prédécesseur de Silvère³².

Dans la Rome du VI^e siècle, l'aristocratie d'origine sénatoriale prend la tête de l'église locale pendant les années les plus difficiles de la guerre gothique et participe, par l'intermédiaire de celle-ci, au gouvernement de la ville en opposition à l'administration civile, qui disparaît de fait. Mais c'est justement à cause de son caractère exceptionnel et clair que le cas romain se présente sous un aspect différent. Ailleurs, et notamment au nord, les églises épiscopales ne réussissent pas, sauf exception, à réagir à la crise face à l'absence de la mainmise aristocratique sur la charge épiscopale. Au contraire, les évêques gaulois du V^e siècle étaient issus de l'aristocratie sénatoriale – au sens socialement large du terme, sans se limiter aux *spectabiles* qui siégeaient sur les bancs du Sénat –, qui monopolisait la charge d'évêque. Lors de la chute de l'administration provinciale romaine, les évêques gaulois se présentèrent donc en vrais *defensores civitatis*, comme les interlocuteurs puissants du nouveau pouvoir militaire franc lors de la chute de l'administration provinciale romaine, tandis que l'aristocratie italienne se tourna en majorité vers une participation au jeu politique par l'intermédiaire du Sénat, qui exista jusqu'au VI^e siècle. Dans un cadre territorial, qui est toujours fortement ancré dans l'Empire, même pendant les années de domination gothique, le Sénat offre toujours aux membres de l'élite l'occasion de mener une carrière politique de haut niveau et la possibilité d'avoir de l'influence – depuis l'extérieur – sur les décisions des églises italiennes – et pas seulement sur la papauté. Ce n'est pas un hasard si la dernière mesure connue

³¹ C. PIETRI, « Aristocratie et société... », *ibid.*, p. 434-436.

³² S. BOESCH GAJANO, *Gregorio Magno...*, *op. cit.*, p. 21-25

du Sénat, en 533, est relative à la simonie, une question de discipline ecclésiastique³³.

L'osmose sociale et culturelle, entre aristocratie sénatoriale et épiscopat, est donc des plus limitées. Avec la reconquête byzantine et l'invasion lombarde, toutes deux très dures, la disparition du Sénat marque la fin des sénateurs eux-mêmes, qui n'ont pas réussi comme d'autres à perdurer par le biais des charges ecclésiastiques, tandis que pour celles-ci le manque même d'implication des sénateurs n'offre pas la possibilité de s'ériger en alternative digne d'intérêt et en contre-pouvoir vis-à-vis des nouveaux dominateurs barbares.

4. L'Italie centro-méridionale

4.1. Dynasties épiscopales et évêques ruraux

Le réseau des diocèses dans l'Italie centro-méridionale de l'Antiquité tardive, l'Italie suburbicaire, est beaucoup plus dense que celui de l'Italie septentrionale, l'Italie annonaire. De même, en dehors des terres devenues lombardes, les évêques des villes les plus importantes de l'Italie centro-méridionale maintiennent plus longtemps les caractéristiques romaines, mises en évidence par leur implication directe dans la gestion des affaires publiques. Naples, Syracuse, Palerme – ainsi que Ravenne plus au nord – sont divisées en factions et connaissent de fortes tensions entre l'aristocratie et les évêques, lesquels sont aussi en première ligne face aux autorités byzantines³⁴.

Ces évêques méridionaux, grands propriétaires capables de se mesurer à l'aristocratie, exercent des fonctions publiques, en premier lieu la défense militaire. Dans ces conditions, le fait qu'il existe dans la région des traces de dynasties épiscopales est intéressant mais non surprenant ; il s'agit en tout cas de témoignages anciens (v^e siècle) ne se rapportant pas aux grands centres. À Narni, l'évêque Pancrace est, selon son épitaphe du 5 octobre 493, fils d'un autre évêque Pancrace (de Narni ou des alentours) et frère d'un évêque Hercule, probablement d'Otricoli. Memor, évêque d'*Æclanum* (près d'Avellino), attesté entre 408 et 418/419, est père de Julien, évêque du même siège et mari, lorsqu'il était encore lecteur, de Titia, fille de l'évêque de Béné-

³³ C. PIETRI, « Aristocratie et société... », *op. cit.*, p. 463-467.

³⁴ En général, pour toute cette partie, voir S. GASPARRI, « Gregorio Magno e l'Italia meridionale », in *Gregorio Magno e il suo tempo. Atti del convegno, Roma 9-12 maggio 1990*, t. 1, Rome, 1991 (*Studia Ephemeridis Augustinianum*, 33), p. 77-101.

vent Émile. Ils font partie de l'entourage de Paulin de Nole, évêque gaulois d'origine sénatoriale. L'onomastique aussi bien que la tendance à installer des dynasties aux charges épiscopales vont pour tous ces cas en faveur d'une origine sociale élevée des prélats³⁵.

Une troisième caractéristique des évêques de la région centro-méridionale est de compter dans leurs rangs des prélats ruraux, une catégorie dont l'existence et la diffusion en Occident a souvent été sous-estimée. À la base de cette sous-estimation, il y a peut-être une interprétation trop stricte des interdictions de constitution d'évêchés hors des villes formulées par de nombreux conciles des IV^e et V^e siècles, qui doivent souvent davantage au souci de régler des situations particulières, liées par exemple à la lutte contre l'hérésie – ainsi les donatistes en Afrique –, plutôt qu'à une condamnation de principe³⁶. Or les évêchés ruraux sont une réalité de l'Occident et il est possible d'en identifier au moins une vingtaine en Italie. Leur nombre exact n'est pas facile à établir, car certains d'entre eux n'existent plus qu'à l'état de traces archéologiques, tandis que pour d'autres c'est la définition de leur « ruralité » qui pose problème, puisque les évêques implantés dans des villes antiques ayant décliné jusqu'à devenir des villages, comme Métaponte ou *Egnathia*, peuvent être insérés dans ce groupe. Les évêques incontestablement ruraux, pour s'en tenir à eux, occupent des sièges presque toujours situés dans l'Italie suburbicaire antique – deux exceptions seulement, à Sabbiona et *Vicohabentia* –, spécialement les provinces méridionales (*Lucania, Brutium, Apulia, Calabria*). Ils fleurissent au V^e siècle et achèvent leur existence dans la plupart des cas dans le courant du VI^e siècle, devant leur diffusion dans le Centre-Sud à l'épanouissement de l'économie agraire régionale au V^e siècle, à la présence de vastes propriétés impériales et à la solidité de l'habitat villageois³⁷.

Il faut noter qu'en Italie – et de manière générale en Occident –, contrairement à l'Orient, les évêques ruraux ne sont pas des *chorepiscopi*, c'est-à-dire des « évêques mineurs », auxiliaires agissant dans les campagnes pour le compte de l'évêque citadin. Ce sont des évêques

³⁵ C. et L. PIETRI (dir.), *Prosopographie...*, *op. cit.*, t. 1, p. 34-35, 980 et 1175-1186 ; t. 2, p. 1493-1494 et 1582-1583.

³⁶ Surtout aux conciles de Sardique et Laodicée : J. GAUDEMONT, *L'Église dans l'Empire romain*, Paris, 1958, p. 323-325 ; en général sur l'Italie du Sud, cf. G. VOLPE, *Gli episcopati italiani fra tardoantico e altomedioevo : il caso dei vescovi rurali (Italia centro-meridionale)*, à paraître.

³⁷ G. VOLPE, *Gli episcopati...*, *ibid.* ; M. DE FINO, « Proprietà imperiali e diocesi rurali paleocristiane nell'Italia tardoantica », in G. VOLPE et M. TURCHIANO (dir.), *Paesaggi e insediamenti rurali in Italia meridionale fra tardoantico e altomedioevo*, Bari, 2005, p. 1-11.

dotés de leurs pleines fonctions – ils participent notamment aux conciles –, théoriquement au même niveau hiérarchique que leurs collègues urbains. Leurs sièges sont situés dans les villages, sur les lieux d'étape des principales routes, sur les marchés, à proximité des campements militaires, dans les ports – comme Trani ou Gallipoli –, voire dans de grandes propriétés foncières généralement d'origine impériale et passées à l'Église – S. Giusto, Albano, *Ad Baccanas*, Tropea. À cela, on peut ajouter quelques évêchés implantés près de Rome, autour de grands sanctuaires de martyrs – *Nomentanum*, *Marcellianum*, *Cures Sabini*, etc.³⁸. Cette typologie complexe reflète la croissance démographique des campagnes méridionales au v^e siècle ainsi qu'un redéploiement des habitats – autour des sanctuaires de martyrs par exemple. Placés le long de routes importantes, ils ont une fonction de marché, de stockage des produits agricoles et de lieu de perception des impôts. Plus encore, les évêchés ruraux sont une étape importante dans la conquête des campagnes par le christianisme : il n'y a pas de christianisation ici sans évêque, seule personnalité dotée de la plénitude sacrale nécessaire.

La crise démographique et militaire du vi^e siècle a eu des effets dévastateurs sur ces petits centres épiscopaux, comme le montrent les lettres de Grégoire le Grand. Néanmoins, la présence de grandes propriétés de l'Église romaine, importantes pour l'approvisionnement de Rome, a contribué à leur survie jusqu'à la fin du siècle ou presque. En effet, celles-ci ne sont pas encore systématiquement soumises à la gestion des *rectores patrimonii*, comme elles le sont à partir de l'époque de Grégoire le Grand et peuvent parfois être confiées aux évêques ruraux, placés au cœur de ces domaines pour les administrer autant que pour veiller sur les communautés qui s'y établissent³⁹.

4.2. Guerre, pauvreté et missions

Les difficultés auxquelles doivent faire face les évêques de l'Italie centro-méridionale byzantine ne se limitent pas à la confrontation avec l'aristocratie. En ville, il y a aussi la présence inquiétante des

³⁸ G. VOLPE, *Gli episcopati...*, *ibid.* Voir l'importante fouille de S. Giusto : G. VOLPE, *S. Giusto. La villa, le ecclesiae. Primi risultati dagli scavi nel sito rurale di S. Giusto (Lucera) : 1995-1997*, Bari, 1998.

³⁹ C'est la thèse présentée par Kim Bowes dans un séminaire consacré aux évêchés ruraux tenu à l'université Ca' Foscari de Venise (2005).

hérétiques et surtout des juifs, souvent opprimés par les prélats locaux qui ont tendance à confisquer leurs synagogues pour les transformer en églises⁴⁰. Mais le principal problème est la guerre contre les Lombards, qui pèse lourd sur ces régions et dans laquelle les évêques se trouvent en première ligne. En 598, Grégoire réprimande Agnellus de Terracina car les employés de son église tentent de se faire exempter du service de garde aux remparts de la ville. On voit, par ailleurs, l'évêque de Misène occupé à rassembler des fonds pour la construction d'un château. L'implication dans la défense est aussi spirituelle : en février 601, les évêques de Sicile préparent les fidèles à une éventuelle attaque de l'île par des processions, des prières et des purifications collectives⁴¹.

Sous Grégoire le Grand, il faut commencer à nettement distinguer les évêques des deux Italie. Celle du Sud et du Centre, en proie aux incursions et aux saccages des Lombards, voit les responsables ecclésiastiques confrontés aux questions de rachat de prisonniers, d'abandon de diocèses ou de vente de vases sacrés pour survivre⁴². L'Italie centrale, au nord de Rome, partage avec le Sud une bonne partie de ces problèmes, comme la libération des prisonniers et l'unification ou le déplacement des sièges : Populonia est *ita sacerdotis officio destituta*, ne permettant plus le réconfort aux mourants ou le baptême des enfants (591) ; Velletri est transférée dans une localité plus sûre et unifiée à l'église de *Tres Tabernae* (592) ; Terni est unifiée à Narni (598)⁴³. Dans cette situation, le dynamisme des commandants byzantins, des fédéraux aux noms barbares, qui contrôlent les villes de la Toscane ou de la Pentapole, où le clergé local est en crise et qui cherchent à influencer les élections des évêques, apparaît inquiétant. Le cas de Bagnoregio est exemplaire. Le *vir gloriosus* Ansfrid, avec le concours des habitants de la ville, a élu évêque un certain Jean. Grégoire, inquiet, envoie sur place le fidèle Ecclesius de Chiusi, car Jean, qui prétend avoir des vertus irréprochables, a été élu par des gens ignorants du droit canonique (*qui canonica nesciunt*). Le pape veut s'assurer, non seulement de sa moralité, mais aussi du fait qu'il pos-

⁴⁰ GRÉGOIRE LE GRAND, *Registrum Epistolarum...*, *op. cit.*, I, 34 (mars 591, t. 1, p. 47-48) ; II, 6 (septembre-octobre 591, t. 1, p. 104-105) ; VIII, 25 (juin 598, Terracina, t. 2, p. 27) ; IX, 38 (octobre 598, à Palerme, t. 2, p. 67) et 196 (juillet 599, en Sardaigne, t. 2, p. 184).

⁴¹ GRÉGOIRE LE GRAND, *Registrum Epistolarum...*, *ibid.*, VIII, 19 (avril 598, t. 2, p. 21) ; IX, 121 (février-avril 599, t. 2, p. 123-124) ; XI, 31 (février 601, t. 2, p. 301).

⁴² S. GASPARRI, « Gregorio Magno... », *op. cit.*

⁴³ GRÉGOIRE LE GRAND, *Registrum Epistolarum...*, *op. cit.*, I, 15 (janvier 591, t. 1, p. 16) ; II, 48 (août 592, t. 1, p. 149) ; IX, 60 (novembre 598, t. 2, p. 82).

sède les capacités minimales pour exercer sa fonction : *si in opere Dei studium habuit vel psalmos novit*⁴⁴. Le niveau culturel et la préparation religieuse sont un autre critère important de distinction au sein de l'épiscopat.

Les conditions matérielles et spirituelles des églises des centres mineurs, surtout lorsqu'ils sont implantés dans des zones frontalières, apparaissent donc très difficiles, et les hommes du pape, les évêques Venance de Luni et Ecclesius de Chiusi, sont envoyés au secours des cas les plus désespérés. Dans ces conditions, il y a de quoi s'étonner devant la stratégie de type missionnaire ébauchée par Grégoire le Grand. C'est ainsi, en effet, qu'il faut comprendre l'invitation adressée à Preiecticius de Narni, à mettre en garde et exhorter les Romains et les Lombards, *ut ad veram rectamque fidem catholicam convertantur*⁴⁵. Le contexte dans lequel s'insère le message de Grégoire est celui de la grande épidémie de peste, qui amène le pape à demander à « *universis episcopis Italiae* » d'« admonester » les Lombards, c'est-à-dire de les convertir. Même les évêques « itinérants », comme Félix, envoyé en Sardaigne en 594 avec l'abbé Ciriacus pour convertir les païens (*rustici* et Barbaricini), doivent se charger de cette œuvre de conversion⁴⁶.

5. Les évêques dans le Nord lombard

La division entre deux Italies, le Centre et le Sud soumis à la juridiction métropolitaine de l'église de Rome, et le Nord, qui, au contraire, lui échappe, a de fortes répercussions sur le type d'interventions pontificales dans les deux régions et par conséquent sur le profil des évêques. Il faut y ajouter la scission politique et militaire, entre les zones restées sous contrôle byzantin et celles dominées par les Lombards, qui ne correspond pas exactement avec la partition entre Centre-Sud et Nord.

Au nord, dès la fin du VI^e siècle, se mettent en place des négociations politiques complexes, qui voient les évêques de Milan et d'Aquilée agir en tant qu'interlocuteurs du pape et intermédiaires auprès de la cour lombarde. Elles sont accompagnées de fortes tensions reli-

⁴⁴ GRÉGOIRE LE GRAND, *Registrum Epistolarum...*, *ibid.*, X, 13 (janvier 600, t. 2, p. 247).

⁴⁵ GRÉGOIRE LE GRAND, *Registrum Epistolarum...*, *ibid.*, II, 4 (septembre 591, t. 1, p. 103).

⁴⁶ GRÉGOIRE LE GRAND, *Registrum Epistolarum...*, *ibid.*, I, 17 (janvier 591, t. 1, p. 23) et IV, 23, 25, 27 (mai 594, t. 1, p. 257-258 et 260-262).

gieuses, liées à la querelle des Trois Chapitres. Ici, à l'époque de Grégoire le Grand, les incursions, les violences et le rachat des captifs appartiennent déjà au passé. Le traumatisme de l'invasion est surmonté.

Au tournant des VI^e-VII^e siècles, l'épiscopat septentrional apparaît bien en place. Mais il faut établir quelle est alors sa position par rapport au nouveau pouvoir lombard. Certaines données sont sûres. Il n'est pas douteux par exemple que les évêques soient encore l'expression des communautés indigènes. Dans la lettre qu'ils envoient en 591 à l'empereur Maurice, de nombreux évêques d'Italie nord orientale – Sabbiona, Trente, Zuglio, Belluno, Concordia, Asolo, Vérone, Feltre, Trévise, Vicence – réunis à Marano réaffirment leur fidélité à la *respublica*. Ils demandent la fin des violences contre le patriarche d'Aquilée, Sévère, coupable d'avoir adhéré aux Trois Chapitres, et le renvoi de la solution des controverses religieuses qui les séparent de Rome et de Constantinople la victoire sur les Lombards et à la récupération de leurs terres de la part de l'Empire. Le point de vue est celui des Romains ; les envahisseurs sont présentés comme des *gentes*, c'est-à-dire des barbares étrangers à la *civilitas*⁴⁷. Même passées sous l'autorité lombarde, les églises de la *Venetia* sont encore considérées comme romaines et c'est bien la peur de les perdre qui pousse Maurice à reporter la solution du conflit, selon le souhait des évêques, à la fin de la reconquête qu'il suppose rapide mais qui n'aura pas lieu⁴⁸.

Les évêques signataires de la lettre exercèrent leurs fonctions plus de dix ans après l'invasion. Quelles qu'aient été leurs difficultés initiales, nous savons aussi que le roi Agilulf, selon Paul Diacre, restitua aux évêques les biens confisqués au cours des premières années de l'établissement des Lombards en Italie⁴⁹. Le fait que les évêques du synode de Marano soient de manière évidente les points de repère des communautés indigènes, dont ils refrèment aussi les appétits de violence et de rébellion, n'empêche pas leur survie et constitue même leur point fort. Notons aussi que la tendance des populations au soulèvement, dont fait état la lettre à Maurice, semble ne s'exprimer que dans le conflit religieux et non dans une éventuelle résistance contre les envahisseurs.

⁴⁷ GRÉGOIRE LE GRAND, *Registrum Epistolarum...*, *ibid.*, I, 16a (t. 1, p. 17-21).

⁴⁸ S. GASPARRI, *Prima delle nazioni. Popoli, etnie e regni fra antichità e medioevo*, Rome, 1997, p. 123-126.

⁴⁹ PAUL DIACRE, *Historia Langobardorum*, IV, 6 (éd. *op. cit.*, p. 118).

La correspondance de Grégoire le Grand dit bien que le pouvoir politique ne fait pas obstacle à l'exercice régulier des fonctions épiscopales. Et malgré leur faiblesse initiale, ces évêques – du moins ceux des principales villes du nord – semblent avoir un rôle important dans la hiérarchie sociale et politique du nouveau royaume. Les prélats lombards, comme celui de Brescia, qui s'opposent fermement à l'archevêque milanais Constant, jugé trop enclin à céder sur la question des Trois Chapitres, devaient être très influents et écoutés au-delà de la seule communauté romaine, si l'on en juge par le fait que la reine Théodelinde, ayant appris leur position de refus de la communion avec Constant, adopte un comportement similaire⁵⁰. Nous sommes en 593 et ces évêques lombards, puissants à la cour et proches du pouvoir, paraissent déjà bien différents de leurs confrères de Marano : le loyalisme impérial n'est pas l'unique position possible. Dans les mêmes années, Agilulf envoie Agnellus de Trente chez les Francs pour tenter d'obtenir la libération des prisonniers capturés pendant les incursions de 589 et 590⁵¹. Agnellus étant l'un des signataires de la lettre à Maurice, on en déduit que le loyalisme romain n'exclut pas des ouvertures réalistes capables de rapprocher les évêques de la cour et du pouvoir.

C'est dans le cadre de ces choix politiques qu'il faut aussi placer le transfert des deux archevêques, celui de Milan à Gênes et celui d'Aquilée à Milan. Ce ne sont pas des fugues dramatiques, mais des options calculées et susceptibles de révision, s'il est vrai que Probinus d'Aquilée retourna probablement de Grado à son siège, entre 570 et 573, jusqu'à sa mort⁵². Le cas de Milan est mieux connu : une partie importante du clergé milanais est restée en ville après le départ de son chef pour Gênes et c'est elle qui fait l'élection de Constant en 593, menant le pape à s'assurer – avant de donner son consentement – de l'accord du clergé qui était à Gênes. Même si Grégoire écrit que *multi illic* (à Gênes) *Mediolanensium coacti barbarica feritate consistunt*, il ne peut cacher le fait qu'il s'agit d'un groupe qui a choisi son camp et non de réfugiés. De plus, il demande à Théodelinde de dépasser les perplexités évoquées ci-dessus et d'approuver explicitement l'élection de Constant en envoyant des lettres qui, plus qu'une communion spirituelle, expriment l'accord officiel de la part de la cour et notamment

⁵⁰ GRÉGOIRE LE GRAND, *Registrum Epistolarum...*, *op. cit.*, IV, 2 (septembre 593, t. 1, p. 233-235).

⁵¹ PAUL DIACRE, *Historia Langobardorum*, IV, 1 (éd. *op. cit.*, p. 116).

⁵² PAUL DIACRE, *Historia Langobardorum*, III, 14 (éd. *op. cit.*, p. 100).

de la reine, qui semble gérer personnellement la politique religieuse⁵³.

L'évêque milanais exilé est désormais inséré dans un réseau qui gravite autour de la cour lombarde. Nous pouvons supposer que Constant, ainsi que ses prédécesseurs Honoré et Laurent, est l'expression de familles éminentes de tradition romaine. Laurent laisse ainsi ses biens à l'église de Milan à l'exception d'un legs particulier pour les héritiers de la *clarissima femina Aretusa*⁵⁴. Constant, lui, devait avoir des propriétés d'une certaine importance, puisque la donation foncière qu'il avait faite à sa nièce, l'*ancilla Dei Luminosa*, fut contestée par son successeur⁵⁵.

En dépit des nombreux obstacles, le processus de rapprochement entre les évêques et le pouvoir politique lombard à l'époque de Grégoire semble nettement avancé. Un épisode significatif est le schisme d'Aquilée de 606, à quelques années de distance de la tentative de faire élire l'évêque de Milan par les seuls membres du clergé restés dans la cité, c'est-à-dire en terre lombarde⁵⁶. L'un et l'autre reflètent la tentative de placer les évêques au sein des élites au pouvoir, de contrôler par le biais de deux candidats appréciés, installés à Milan et à Aquilée – les deux seuls sièges vraiment influents du nord –, la vie des communautés romaines. Alors que le projet milanais fait long feu – l'évêque Deusdedit l'emporte avec le soutien du pape –, celui d'Aquilée est un succès. Dès la mort de Sévère en 606, il y a en effet deux patriarches, l'un à Aquilée et l'autre à Grado⁵⁷. Si ce dernier fait partie de la sphère politique byzantine, le premier est complètement intégré au royaume lombard, et pas seulement du point de vue géographique, comme nous le constatons dans la lettre adressée en 607 par le patriarche Jean au roi Agilulf, exhorté à s'engager *quatinus et fides catholica vestris augeatur temporibus*⁵⁸. Seize ans après la réunion de Marano, le patriarche d'Aquilée défend toujours son attachement aux Trois Chapitres, mais sa référence politique n'est plus le lointain

⁵³ GRÉGOIRE LE GRAND, *Registrum Epistolarum...*, *op. cit.*, III, 29 et 30 (avril 593, t. 1, p. 186-189).

⁵⁴ C. et L. PIETRI (dir.), *Prosopographie...*, *op. cit.*, t. 2, p. 600.

⁵⁵ GRÉGOIRE LE GRAND, *Registrum Epistolarum...*, *op. cit.*, XII, 14 (mai 602, t. 2, p. 361).

⁵⁶ PAUL DIACRE, *Historia Langobardorum*, IV, 33 (éd. *op. cit.*, p. 127). Sur le schisme d'Aquilée, cf. R. MARKUS, *Gregory the Great and his World*, Cambridge, 1997, p. 132-133.

⁵⁷ PAUL DIACRE, *Historia Langobardorum*, IV, 33 (éd. *op. cit.*, p. 127) : *et ex illo tempore coeperunt duo esse patriarchae*.

⁵⁸ *Epistolae Langobardicae collectae*, éd. E. DÜMMLER, *MGH, Epistolae*, III (*Merowingici et Karolini Aevi*, I), Berlin, 1892, t. 1, p. 607.

empereur, désormais inaccessible, mais le roi lombard. Ce sont les prémisses de l'intégration complète des évêques au niveau le plus haut de la hiérarchie du royaume lombard.

À l'aube du VII^e siècle, entre les traditions romaines qui ont survécu (surtout au sud) et la nouvelle Italie lombarde, la réalité de l'épiscopat est des plus diverses, entre évêques des grandes villes et évêques ruraux ou semi-ruraux, grands propriétaires et nécessiteux, gens de culture et ignorants des connaissances religieuses élémentaires. Cependant, tous sont à la tête des hiérarchies sacerdotales de leurs églises. Leur diversité n'est pas autre chose que le reflet des origines complexes de la fonction épiscopale en Italie entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge.

6. L'évolution aux VII^e et VIII^e siècles

Je n'évoquerai que dans ses grandes lignes l'évolution de l'épiscopat italien de l'Italie lombarde jusqu'à la conquête carolingienne, qui est un thème d'étude en soi. Le long processus de rapprochement entre les évêques d'Italie du Nord et le régime lombard avance assez rapidement, mais les sources très lacunaires du VII^e siècle ne permettent guère d'entrer dans le détail. Nous connaissons seulement les grands événements de l'histoire ecclésiastique : abolition des dernières traces d'arianisme avec la conversion d'Anastase évêque arien de Pavie en 653⁵⁹, qui devint évêque catholique de la même ville, et fin du schisme des Trois Chapitres au synode de Pavie de 698⁶⁰. Le retour de l'évêque de Milan sur son siège mène aussi vers la recomposition d'une hiérarchie catholique unitaire, mais nous en ignorons les circonstances et seule une tradition suspecte (du XI^e siècle) le situe vers 649, avec Jean dit « le Bon »⁶¹. Le fait que l'on ignore tout de ce retour atténue d'autant l'importance de l'éloignement précédent ou plaide, en tout cas, pour un rapprochement progressif entre les deux parties du clergé milanais et entre ses dirigeants et le pouvoir lombard. Tout va dans le sens d'une consolidation de la hiérarchie catholique et de son emprise sur la population.

⁵⁹ PAUL DIACRE, *Historia Langobardorum*, IV, 42 (éd. *op. cit.*, p. 134).

⁶⁰ *Carmen de synodo Ticinensis*, éd. G. WAITZ, G. WAITZ, *MGH, Scriptores rerum Langobardicarum et Italicarum saec. VI-IX*, Hanovre, 1878, p. 189-191. Sur la question de l'arianisme des Lombards, S. GASPARRI, « Roma e i Longobardi », in *Roma nell'alto medioevo*, Spolète, 2001 (Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 48), t. 1, p. 225-231.

⁶¹ J.-C. PICARD, *Le souvenir des évêques. Sépultures, listes épiscopales et culte des évêques en Italie du Nord des origines au X^e siècle*, Rome, 1988 (BEFAR, 268), p. 81-83.

Dans ce vide documentaire, il faut signaler l'*indiculum episcopi*, datable du milieu du VII^e siècle environ. Donnant les formules prononcées par les évêques suffragants de Rome au moment de leur consécration, il fait dire à ceux des terres placées sous la domination des Lombards qu'ils chercheront toujours la paix entre la *respublica* (l'Empire byzantin) et *nos, hoc est gentem Langobardorum*⁶². Les prélats qui se définissent ainsi sont l'expression de communautés complètement intégrées au royaume et pour lesquelles l'appartenance politique romaine n'a plus lieu d'être. La reconnaissance de leur rôle politique, implicite dans le serment, fait entrevoir l'ancrage des évêques au niveau local. Ils semblent ainsi se placer au sommet de la hiérarchie sociale qui s'est lentement forgée au cours des décennies difficiles allant du VI^e au VII^e siècle. Mais il faut reconnaître que les sources sont trop maigres pour pouvoir tirer des conclusions définitives.

Le synode milanais de 679, préparatoire au concile romain de l'année suivante contre le monothélisme, est un tournant décisif. L'un des passages de la déclaration finale des suffragants de Milan, qui est repris dans les actes romains de 680 puis dans ceux du troisième concile de Constantinople, indique la présence d'un groupe d'évêques septentrionaux conduits par l'archevêque Mansuetus. Au moment d'exprimer leur profession de foi, les évêques se définissent *nos [...] omnes, qui sub felicissimos et christianissimos a Deo custodiendos principes, dominos nostros, perexcellantissimos reges christiane religionis amatores*⁶³. Les évêques du Nord sont désormais les évêques du royaume lombard, sur le même plan que les évêques lombards d'Italie centrale suffragants du pape.

Les fruits de ce rapprochement avec le pouvoir se cueillent au VIII^e siècle. C'est un siècle pour lequel les informations peu nombreuses mais précieuses de Paul Diacre complètent celles des archives. Paul montre comment les pôles de la hiérarchie ecclésiastique septentrionale sont devenus trois : Pavie, capitale du royaume, s'est ajoutée à Aquilée et à Milan. Il s'agit en réalité des trois seuls évêques qu'il mentionne. Mais c'est surtout ce qu'il écrit à la fin de l'*Historia Langobardorum* qui est important : à l'époque de Liutprand, l'évêque Pierre de Pavie fait partie de la famille du roi (*consanguineus regis*). Et selon le *Versus de Mediolano civitate*, l'évêque de Milan, Théodore,

⁶² *Indiculum episcopi de Langobardia*, éd. T. E. VON SICKEL, *Liber Diurnus Romanorum Pontificum*, Vienne, 1889, p. 81.

⁶³ J. D. MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, XI, Graz, 1960, col. 205 (c'est le texte de la lettre envoyée par Mansuetus à l'empereur Constantin).

contemporain de Pierre, serait de lignée royale. Les évêques sont désormais l'expression de l'aristocratie à son niveau le plus élevé ⁶⁴.

Un épisode rapporté par Paul Diacre sur le patriarche d'Aquilée est également significatif. Le patriarche Calixte souffrait du fait de devoir vivre à Cormons, un petit centre, *vulgo sociatus*, à cause des incursions byzantines contre Aquilée, alors que l'évêque de Zuglio Fidentius, *cum voluntate ducis*, s'était transféré depuis longtemps à Cividale avec le duc et l'aristocratie du duché. Fatigué de cette situation, Calixte chasse brutalement l'évêque Amateur, successeur de Fidentius, et se transfère dans la *domus* que celui-ci habitait à Cividale, s'exposant ainsi à la colère du duc du Frioul Pemmo, qui l'avait emprisonné. Liutprand est alors intervenu, remettant les choses en ordre en déposant Pemmo et en confirmant le transfert de Calixte dans la capitale du duché. Le conflit est intéressant : d'une part, le patriarche considère que sa fonction ne peut être éloignée du centre du pouvoir régional et de l'aristocratie ducale ; d'autre part, le roi doit intervenir pour débloquer la situation. Liutprand a probablement soutenu depuis le début l'action de Calixte, afin d'éviter qu'un couple duc/évêque ne se forme à Cividale en pôle de pouvoir autonome. Le roi est en mesure de contrôler avec fermeté la charge patriarcale, et l'on peut penser que les patriarches sont l'expression de la classe dirigeante du royaume ⁶⁵.

Tenir pour assurée la proximité des évêques, en particulier les plus importants d'entre eux, vis-à-vis du pouvoir, pose encore une fois la question de leurs origines sociales, partiellement évoquée avec les cas de Pierre et de Théodore. L'évêque de Lodi, Hippolyte, est en 759 le garant testamentaire, aux côtés de la veuve Radoara, des dernières volontés du *strator* Gisulf, grand propriétaire, représentant de l'aristocratie padane la plus proche du roi. Tout ceci plaide pour une proximité avec l'aristocratie et ses mécanismes les plus délicats, ceux liés à la succession de la propriété, mais son cas est isolé ⁶⁶. Nous n'avons de témoignages explicites sur les origines aristocratiques de certains évêques que pour l'Italie centrale, mais ils sont très significatifs et semblent représenter un modèle exportable au Nord. Walprandus,

⁶⁴ PAUL DIACRE, *Historia Langobardorum*, VI, 58 (éd. *op. cit.*, p. 186) ; *Versus de Mediolano civitate*, éd. G. B. PIGHI, *Versus de Verona, Versus de Mediolano civitate*, Bologne, 1966, v. 55-57, p. 147.

⁶⁵ PAUL DIACRE, *Historia Langobardorum*, VI, 51 (éd. *op. cit.*, p. 182-183).

⁶⁶ L. SCHIAPARELLI (éd.), *Codice diplomatico longobardo*, Rome, 2 vol., 1929-1933 (Fonti per la storia d'Italia, 62-63), t. 2, n° 137.

évêque de Lucques, est fils du duc lucquois Walpertus et fidèle du roi Aistulf, au point qu'il est mobilisé lors de la campagne contre les Francs de 754. Son successeur, Peredeus, dispose avec ses frères de très vastes propriétés foncières qui le placent sans équivoque au sommet de la société locale, une position confirmée par le fait qu'il est temporairement exilé par les Francs après la conquête de 774 – avec les évêques de Modène et Reggio, eux aussi loyaux envers le roi Didier et, très certainement, sortis des rangs de l'aristocratie lombarde⁶⁷. Au milieu du VIII^e siècle, à Spolète, Agio, évêque de Rieti – le second évêché du duché par ordre d'importance – appartient à une famille de gastalds de premier plan⁶⁸. Au Nord, il faut attendre le testament de l'évêque de Bergame Tachimpaldus, fils du gastald Teotpaldus, en 799, pour voir apparaître un évêque grand propriétaire foncier, disposant de *curtes* et de *xenodochia*⁶⁹, mais il confirme que les évêques septentrionaux du VIII^e siècle sortent, dans leur ensemble, des rangs de l'aristocratie.

À la veille de la conquête franque, les *episcopia* du Nord lombard sont fermement aux mains de l'aristocratie du royaume, au terme d'une lente évolution qui s'est développée sur deux siècles. La physionomie aristocratique claire qui leur manquait pendant l'Antiquité tardive apparaît désormais assez évidente. Grâce à la richesse des sources, nous pouvons affirmer avec certitude pour le VIII^e siècle ce qui reste à l'état de supposition pour le siècle précédent : les évêques occupent désormais le sommet de la hiérarchie sociale, malgré la grande diversité qui les sépare encore. Le contrôle qu'ils exercent sur leurs diocèses et sur leurs *presbiteri* paraît solide, notamment grâce au soutien du roi, qui intervient dans les cas les plus délicats comme le montre une série de jugements toscans⁷⁰. La différence avec l'institution franco-carolingienne reste importante, puisqu'il n'y a aucune considération normative explicite quant au rôle politique des évêques dans le royaume. Toutefois, ce rôle politique découle de leur position

⁶⁷ L. SCHIAPARELLI (éd.), *Codice...*, *ibid.*, t. 1, n° 114 ; t. 2, n° 154 et n° 161. Sur Peredeus, cf. H. SCHWARZMAIER, *Lucca und das Reich bis zum Ende des 11. Jahrhunderts*, Tübingen, 1972 (Bibliothek des Deutschen Historischen Instituts in Rom, 41), p. 78-85.

⁶⁸ S. GASPARRI, « Il ducato longobardo di Spoleto. Istituzioni, poteri, gruppi dominanti », in *Atti del IX Congresso internazionale di studi sull'alto medioevo*, t. 1, Spolète, 1983, p. 105-109.

⁶⁹ M. CORTESI (éd.), *Le pergamene degli archivi di Bergamo, a. 740-1000 (Carte medievali bergamasche, 1)*, Bergame, 1988, n° 8 (modification apportée au testament de 799 en 806).

⁷⁰ S. GASPARRI, « Il regno longobardo in Italia. Struttura e funzionamento di uno stato altomedievale », in *Id.* (dir.), *Il regno dei Longobardi in Italia. Archeologia, società e istituzioni*, Spolète, 2004, p. 5-16.

sociale éminente, confirmée par leur proximité avec le pouvoir. Il faut donc aller au-delà d'une considération juridique abstraite pour pouvoir saisir pleinement la fonction des évêques dans le royaume lombard ⁷¹. Quant à l'absence d'une parfaite symbiose entre les deux pouvoirs, royal et épiscopal, qui caractérise au contraire le monde franc, elle trouve une bonne part de son explication dans les origines différentes des deux royautés : l'une se trouve face à un épiscopat puissant, monopolisé par l'aristocratie sénatoriale gallo-romaine et en mesure d'incarner une sorte de contre-pouvoir capable même de transformer très tôt le caractère de l'autorité royale franque ; l'autre voit les conquérants lombards devant des évêques d'extraction sociale et peut être culturelle moins élevée, jouissant d'une emprise sur les populations et le territoire plus précaires.

⁷¹ La position traditionnelle est représentée par O. BERTOLINI, « I vescovi del Regnum Langobardorum al tempo dei Carolingi », in *Vescovi e diocesi in Italia nel Medioevo (secc. IX-XIII). Atti del II Convegno di storia della Chiesa in Italia, Froma 5-9 settembre 1961*, Padoue, 1964 (*Italia Sacra*, 5), p. 71-81 ; sur les modifications après la conquête franque, cf. G. TABACCO, « L'avvento dei Carolingi nel regno dei Longobardi », in S. Gasparri (dir.), *Il regno dei Longobardi...*, *ibid.*, p. 443-479.